

LES ATTRIBUTIONS DE LA MÉDAILLE *PRO PETRI SEDE* (SAINT-SIÈGE) EN CLASSE OR

Dominique HENNERESSE

La médaille Pro Petri Sede a été instituée par le bref *Arbiter ac moderator* du pape Pie IX le 12 novembre 1860 en faveur des soldats, sous-officiers et officiers qui se sont engagés dans la défense des droits du Saint-Siège lors des opérations militaires menées par les troupes pontificales principalement en 1860. Dans tous les documents du pro-ministère des Armes, elle est appelée officiellement «Médaille commémorative Pro Petri Sede pour la campagne de 1860». On la connaît plus sous le nom de «Médaille de Castelfidardo», mais cette appellation est totalement erronée, car, comme on le verra, les faits d'armes récompensés sont nombreux et variés.

On lit aussi beaucoup d'affirmations inexactes, non documentées : la médaille en maillechort serait le modèle «officiel» pour la troupe ; celle en argent serait décernée aux officiers ; la médaille en or serait réservée aux généraux...

Officiellement, la médaille Pro Petri Sede ne comportait que deux classes, sans distinction de grade. En effet, le bref indique qu'elle devait être frappée en bronze argenté pour «tous les soldats catholiques (...) qui ont combattu avec ardeur et bravoure». Pour ceux qui «ont signalé particulièrement leur courage», elle devait être frappée «en or et enrichie d'émail».

Dans sa fabrication en bronze argenté, la médaille n'est pas vraiment courante. Dans sa réalisation en or émaillé, elle est d'une exceptionnelle rareté. Le musée de la Légion d'honneur en expose un magnifique exemplaire, avec sa miniature, dans un très bel écrin. Seuls cinq exemplaires (plus une réduction et une miniature) de la médaille en or émaillé sont connus, provenant de plusieurs fournisseurs.

Jusqu'à la publication de l'ouvrage *Ordres et décorations du Saint-Siège*¹, on ne connaissait pas les conditions d'attribution du modèle en or émaillé. De même que le nombre réel de ses bénéficiaires. Cinquante-quatre noms y sont mentionnés, mais il y est indiqué que «la liste n'est pas exhaustive».

Grâce à des informations fournies par Robert Seniso, membre bien connu de la Société des amis, que nous remercions vivement, nous avons pu accéder aux archives du pro-ministère des Armes conservées dans l'annexe via Galla Placidia des *Archivio di Stato di Roma* et les étudier. Elles ont apporté un certain nombre de réponses aux questions qui restaient ouvertes, malheureusement pas à toutes ; elles ont réservé quelques surprises et battu en brèche des idées reçues.

1. HENNERESSE (Dominique), *Ordres et décorations du Saint-Siège*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2019.

Médaille Pro Petri Sede en or émaillé, diamètre 39 mm, ruban 33 mm; son écrin; une réduction de l'ordre de Pie en or, 32 mm; une chaînette en or avec deux miniatures (Pro Petri Sede en or émaillé, 10 mm, et ordre de Pie en or, 11 mm); un insigne de boutonnière aux couleurs des deux décorations; un ruban pour miniature; musée de la Légion d'honneur, dépôt de S.E. l'ambassadeur Antonio Spada, Inv. n° 156. Toutes les pièces sont poinçonnées « tête d'aigle ».





Carte des États
en Italie en 1859,
source Wikipédia.

Le contexte politique

Depuis le Congrès de Vienne de 1815, la péninsule italienne était devenue un « patchwork de pays indépendants » comprenant le duché de Lucques, les grands-duchés de Parme, de Modène et de Toscane, les royaumes de Sardaigne et des Deux-Siciles, la Lombardie-Vénétie autrichienne, les États de l'Église avec la Romagne, les Marches, l'Ombrie et le Latium de Rome.

L'Italie n'échappa pas aux aspirations nationalistes des peuples qui allaient progressivement enflammer l'Europe et donner lieu à de nombreuses insurrections, en 1820/1821, puis 1831 et bien sûr 1848. Par ailleurs, les intérêts politiques divergents de la France, de l'Autriche et des royaumes de Sardaigne et des Deux-Siciles conduisirent à leur confrontation dans le cadre des guerres d'indépendance italiennes, attisées par Giuseppe Mazzini et Giuseppe Garibaldi.

Le pape n'était pas à l'abri des mouvements insurrectionnels, car son territoire faisait obstacle à la constitution d'une Italie unie. Il dut fuir Rome le 15 novembre 1848 et ne revint, grâce à l'aide de Napoléon III, que le 12 avril 1850.

La deuxième guerre d'indépendance italienne débuta en 1859. Duchés et Lombardie rejoignirent le royaume de Sardaigne, bientôt suivis par la Romagne, possession du pape, qui fit sécession par plébiscite.

Avec un corps de volontaires, Garibaldi débarqua à Marsala et conquiert le royaume des Deux-Siciles, tandis que, au nord, Cavour massait ses troupes aux frontières des États pontificaux.

La campagne de 1860 dans les États pontificaux

Pie IX avait de nombreux sujets d'inquiétude : l'activisme de Garibaldi, la politique anticléricale de Cavour, mais aussi les ambiguïtés de la politique des grandes puissances (ainsi, Napoléon III avait rencontré à Chambéry le 28 avril 1860 le général Enrico Cialdini, porteur d'une lettre du roi Victor-Emmanuel II, et lui aurait donné l'autorisation d'envahir les États pontificaux²). De plus, l'Autriche catholique venait de perdre la Lombardie et n'était plus en mesure d'intervenir en faveur du pape. Le pape avait bien une « armée », mais elle n'était constituée que de quelques milliers de soldats mal instruits, peu disciplinés, mal équipés et mal encadrés. La cavalerie était insignifiante. L'artillerie n'existait que de nom : elle n'avait que quelques vieux canons dépareillés, souvent hors d'usage, sans attelages ni servants.



Le général Enrico Cialdini,
carte postale, coll. privée.

2. COLLEVILLE (comte de), *Un crime du Second Empire - Le guet-apens de Castelfidardo*, Société d'Édition et de Publications, Paris, 1910, p. 8.

Début 1860, Pie IX lança un appel aux catholiques européens pour qu'ils viennent défendre les États de l'Église et son chef face aux vellétés d'annexion. En France, les diocèses lancèrent de grandes campagnes de récolte de fonds sous le nom de *Denier de Saint-Pierre*. Des comités locaux appelèrent toutes les bonnes volontés à rejoindre les troupes pontificales. Dans son ouvrage, la vicomtesse de La Vausserie parle de « croisade³ », terme qui sera repris par plusieurs auteurs.

Malgré les initiatives politiques prises dans certains pays pour interdire l'enrôlement dans des armées étrangères, les volontaires arrivèrent principalement de France et de Belgique (ils formèrent le bataillon franco-belge, connu aussi sous le nom de bataillon des tirailleurs qui deviendra en 1861 le régiment des zouaves pontificaux), de Suisse (on les trouva surtout au 1^{er} régiment étranger ou au 2^e), d'Autriche (ils constituèrent les bersagliers) et d'Irlande (formant le bataillon Saint-Patrick).

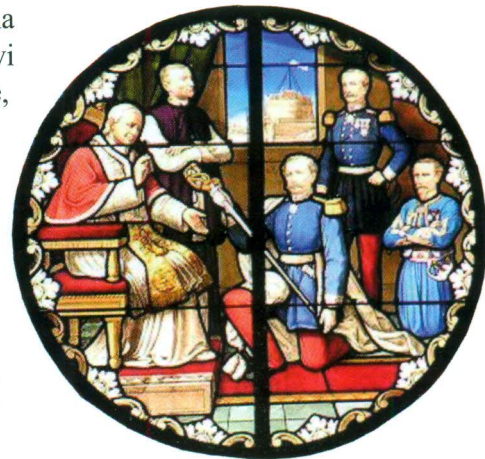
Les premiers Français à venir furent les *Chevaliers de Saint-Pierre*, un groupe de soixante volontaires encore appelés *Croisés de Cathelineau*, qui furent intégrés dans le bataillon franco-belge. Mais il faut aussi citer les croisés du comte Gaspard de Bourbon-Chalus, environ soixante-dix jeunes de familles nobles et fortunées (ils achetaient leur cheval et s'équipaient à leurs frais) qui formèrent sous le nom d'escadron des guides une unité de cavalerie d'officiers d'État-major servant en qualité d'ordonnances. D'Irlande vint un mélange de « paysans des champs, de fermiers, d'employés de bureau, d'étudiants en médecine, d'avocats, de vieux soldats, de miliciens⁴ », au nombre de mille environ.

Pie IX détacha les affaires militaires de la Secrétairerie d'État et nomma pro-ministre des Armes un ancien officier belge qui avait ensuite servi dans l'armée française avant d'être ordonné prêtre et élevé à la prélature, M^{gr} Xavier (*Saverio*) de Mérode. Un grand soldat français, le général Christophe-Louis-René Juchault de La Moricière, accepta de devenir le commandant en chef des troupes pontificales. Il installa son quartier général à Spolète et répartit ses forces en quatre brigades : la première, confiée au général Schmid, gardait Pérouse ; la seconde la ligne Terni-Narni sous les ordres du général Georges de Pimodan ; la troisième, placée sous le commandement du général Raphaël de Courten, couvrait Ancône ; une quatrième brigade, dite de réserve et stationnée aussi à Spolète, était dirigée par le colonel Lucien Cropt.

Beaucoup de chiffres divers et variés ont circulé pour évaluer les troupes pontificales. Le rapport officiel du général de La Moricière⁵ fournit la liste



Joseph-Louis Guérin, séminariste breton, engagé à 22 ans parmi les « Croisés de Cathelineau », en uniforme complet du bataillon des Franco-belges (4^e Cie, mat. 356) avec paquetage et fusil Minié, Nantes, 1860 © Lieven Gorissen.



Le général de La Moricière se mettant au service de Pie IX en présence de M^{gr} de Mérode, du général de Pimodan et du colonel Athanase de Charette, vitrail de l'église Saint-Philbert-de-Grand-Lieu par Claudius Lavergne, 1898/1899.

3. VAUSSERIE (vicomtesse de La), *La croisade d'Italie en 1860. Histoire de l'Armée pontificale*, Paris, Librairie A. Josse, 1860 ; DELMAS (Jules), *La neuvième croisade*, Paris, Blériot Frères, 1881.

4. KENNEALLY (Ian), *Courage and conflicts, Forgotten stories of the Irish at war*, The Collin Press, 2010.

5. *Rapport du général de La Moricière à Monseigneur de Mérode, ministre des Armes de sa sainteté Pie IX, sur les opérations de l'Armée pontificale contre l'invasion piémontaise dans les Marches et l'Ombrie*, Paris, Charles Douniol, Libraire-Éditeur, 1860.

des unités engagées dans les différentes places, mais sans les chiffrer. Le Hors-Série n° 13 de *Tradition Magazine*, dont la qualité ne peut être mise en doute, indique que l'armée avait atteint un pic de vingt-deux mille dix-sept hommes, dont douze mille étrangers, à fin juillet 1860⁶. Mais début septembre, l'armée de campagne ne comportait que quatorze mille hommes, six mille soldats étant affectés à la surveillance du territoire⁷.

Une première escarmouche a eu lieu le 18 mai 1860. Trois cents à quatre cents garibaldiens placés sous les ordres de Zambianchi, un lieutenant de Garibaldi, franchirent la frontière en direction de Viterbo. Le combat s'engagea à l'entrée du village des Grottes (aujourd'hui Grotte di Castro), à trois kilomètres de Latera. À la tête de soixante gendarmes à cheval rejoints tardivement par Athanase de Charette avec quelques volontaires français⁸, Georges de Pimodan – alors colonel – remporta la bataille et rejeta les garibaldiens en Toscane⁹.

Le territoire du pape fut rapidement pris en tenaille. Garibaldi enleva Naples et Cavour chercha un prétexte pour envahir le nord des États pontificaux.

Le 29 août, quatre divisions et demie piémontaises¹⁰ furent massées aux frontières des États de l'Église, en Toscane et en Romagne : le 4^e corps d'armée piémontais aux ordres du général Cialdini pour s'avancer sur les Marches en venant le long de la côte Adriatique, le 5^e aux ordres du général Della-Rocca pour occuper l'Ombrie en passant par la province d'Arezzo¹¹, soit environ trente-cinq mille hommes. Ces deux corps étaient sous les ordres du général Manfredo Fanti, ministre de la Guerre et commandant en chef des troupes sardes.

Le 10 septembre 1860, le roi Victor-Emmanuel II envoya un ultimatum au Secrétaire d'État du Saint-Siège, le cardinal Giacomo Antonelli. Il enjoignait au pape de «licencier son armée parce qu'elle est composée de personnes de toute langue, de toute nation et de toute religion, ce qui blesse profondément la conscience de l'Italie et de toute l'Europe¹²». Le lendemain, sans même attendre la réponse, les troupes piémontaises envahirent l'Ombrie (délégations apostoliques de Pérouse, Spolète et Rieti) et les Marches (délégations d'Ancône, Macerata, Pesaro, Camerino, Fermo et Ascoli) que Cavour voulait annexer.

Les dernières possessions du pape, c'est-à-dire le *patrimoine de Saint-Pierre*¹³ (ville de Rome, délégations de Civitavecchia, Viterbo et Orvieto) ainsi que la délégation apostolique de *Campagna* (Frosinone) et la légation de *Marittima*¹⁴ (Velletri et Benevento), étaient encore protégées, le premier par les troupes françaises d'occupation du général Charles de Goyon, les seconds par leur éloignement géographique du Piémont par voie terrestre. Mais dans le sud, c'était sans compter sur Garibaldi qui attaqua les États du pape à Ponte Corvo, à la frontière napolitaine. Une petite armée aux ordres du major de Mortillet¹⁵ fut chargée de reprendre cette ville.

6. *La neuvième croisade 1860-1870. Histoire, organisation et uniformes des unités étrangères au service du Saint-Siège*, Tradition Magazine, Hors-Série n° 13, 2000, p. 13.

7. *Ibid.*, p. 14.

8. POLI (Oscar de), *Souvenirs du bataillon des Zouaves pontificaux*, Paris, 1861, p. 27.

9. BITTARD DES PORTES (René), *Histoire des zouaves pontificaux*, Pairs, Librairie Bloud & Barral, 1894.

10. RÜSTOW (Wilhelm), *La guerre italienne en 1860*, Genève, Joël Cherbuliez Éditeur, 1862.

11. COLLEVILLE (comte de), *op. cit.*, p. 140.

12. *La neuvième croisade*, *op. cit.*, p. 45.

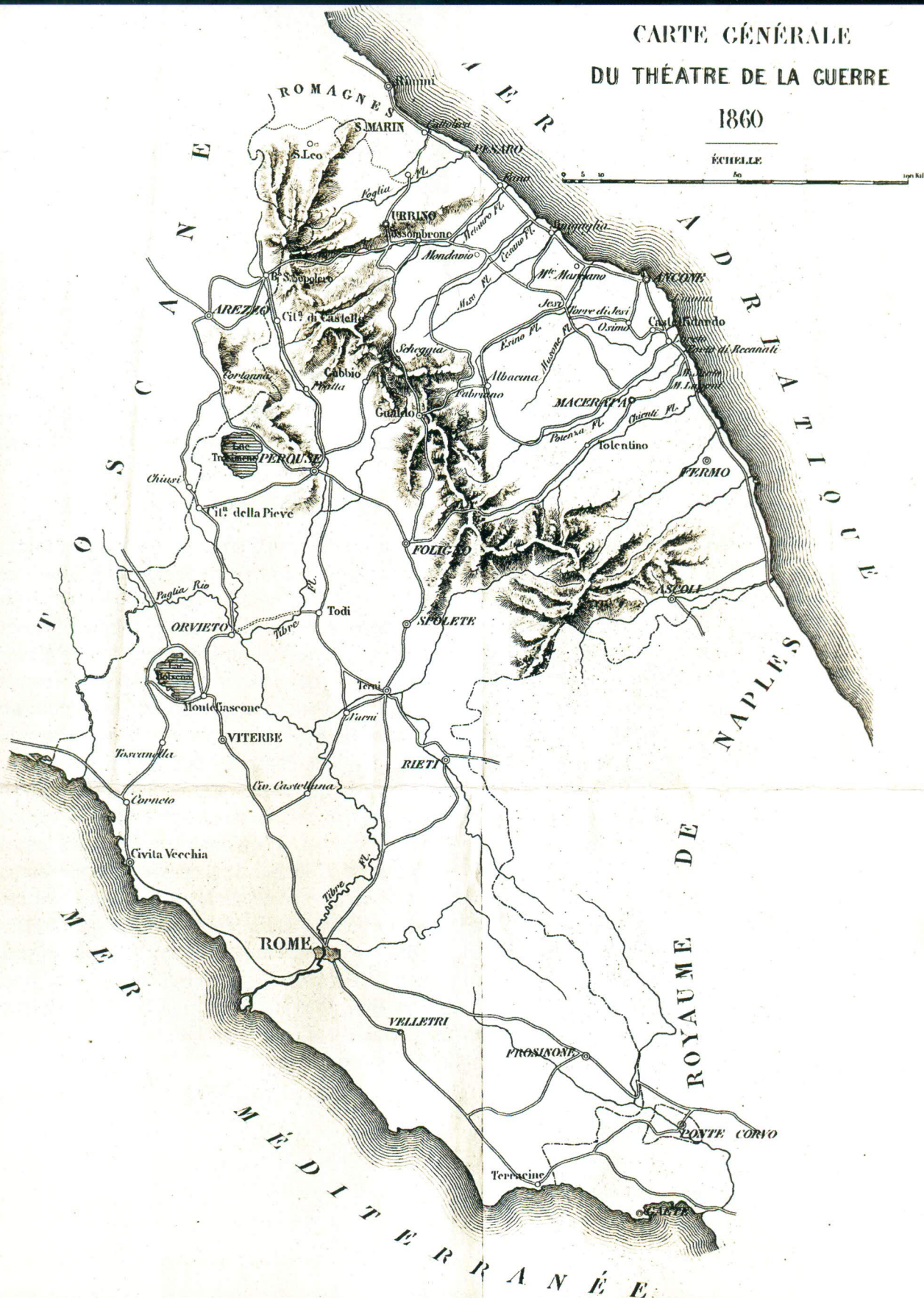
13. RÜSTOW (Wilhelm), *op. cit.*, p. 391.

14. *Ibid.*

15. DURANDARD (Pascal), *Conférence sur les zouaves pontificaux savoyards*, ledauphine.com.

CARTE GÉNÉRALE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE 1860

ÉCHELLE



La campagne fut courte. En quinze jours à peine, le pape allait perdre les deux territoires du nord de ses États.

Orvieto tomba le 11 septembre.

Le 12 septembre, le colonel Giovanni Zappi qui gardait le château fortifié de Pesaro avec huit cents hommes et trois canons capitula face aux dix-huit mille soldats de la 4^e et de la 7^e division piémontaise. Dans la foulée, la 7^e division s'empara de Fano, défendue par trois cents pontificaux.

Puis ce fut au tour de San Angelo de tomber le 13 septembre.

Le 14 septembre, la petite garnison de Pérouse (quatre cents¹⁶ soldats), retranchée dans la citadelle, fut contrainte de se constituer prisonnière face aux deux brigades des généraux Sonnaz et Enrico Della Rocca (dix mille hommes).

Le 17 septembre, Spolète capitula après de vifs combats, à cinq cents contre seize mille.

Le 18 septembre eut lieu la terrible bataille de Castelfidardo, fait d'armes le plus important de la campagne de 1860. Franco-belges et escadron des guides s'y couvrirent de gloire. La bataille ne dura que quelques heures, mais elle fut particulièrement meurtrière. Le général de La Moricière qui tentait de gagner Ancône fut attaqué par le 4^e corps d'armée du général Cialdini. Occupant les hauteurs de Castelfidardo avec entre vingt-cinq et vingt-huit mille hommes contre autour de cinq mille pour le général de La Moricière, il tenait les deux routes principales qui menaient à Ancône, par Osimo ou par Camerano, obligeant les pontificaux à passer au sud par un gué

du Musone pour prendre la route du bord de mer et rejoindre Ancône via Umana (aujourd'hui Numana), Sirolo et Pioggio. Mais pour passer le gué, il fallait se rendre maître de deux fermes situées près du lieu-dit Crocette à Castelfidardo. La première fut prise au prix de nombreuses pertes et permit l'installation de quelques canons destinés à bombarder un bois dans lequel se trouvaient les unités piémontaises. L'attaque de la deuxième ferme tourna à la déroute ; l'armée pontificale, victime de nombreuses désertions face aux balles ennemies, fut décimée. Le général de La Moricière trouva finalement une voie pour rejoindre Ancône par la route du bord de mer avec les maigres effectifs qu'il avait pu sauver. Il prévoyait d'y organiser la résistance avec l'espoir que des troupes alliées, françaises ou autrichiennes, interviendraient pour le soutenir. Hélas, le général s'était mépris sur les intentions réelles de ces deux puissances ; elles ne vinrent jamais.

L'armée pontificale était anéantie. Après la Romagne, le pape perdait les Marches et l'Ombrie.

Lorette, défendue par cent vingt Français (des Franco-belges et quelques guides) et deux cents Autrichiens, fut contrainte à la capitulation le 19 septembre. Mais les pontificaux eurent droit aux honneurs de la guerre et purent se retirer sans aucun engagement, les officiers conservant leurs armes¹⁷.

16. Tous les chiffres cités sont extraits du livre *La neuvième croisade*. Ils peuvent être différents de ceux donnés dans d'autres ouvrages, mais les ordres de grandeur restent les mêmes.

17. POLI (Oscar de), *op. cit.*, p. 159.



Carte des États de l'Église entre 1860 et 1870 © Pascal Durandard.



La bataille de Castelfidardo, huile sur toile par Giovanni Gallucci, Hôtel de Ville de Castelfidardo, Wikimedia Commons. En haut à droite, la Santa Casa de Loreto.

À Ancône, le port fut bombardé par la marine à partir du 18 puis la ville encerclée à partir du 23. À trois mille cinq cents contre quarante-cinq mille, le combat était par trop inégal. Les Piémontais prirent le 25 les deux redoutes de Monte Pulito et Monte Pelago qui défendaient la ville. Ancône capitula à son tour le 29 septembre.

Les combats se poursuivirent de façon sporadique début 1861. Ainsi, le 11 janvier 1861, deux compagnies de zouaves quittèrent Rome sous la direction du lieutenant-colonel Louis de Becdelièvre pour Nerolla, puis Monte Libretti et Monte Rotondo¹⁸ avant d'aller le 24 déloger des Piémontais qui occupaient une auberge à la tête d'un pont sur le Tibre. Mais ils ne furent pas autorisés à poursuivre leur offensive et reçurent l'instruction de rentrer à Rome.

Finalement, sur la proposition de Cavour, les chambres piémontaises déclarèrent Rome capitale de l'Italie une et indivisible le 27 mars 1861 ; Victor-Emmanuel II fut proclamé roi d'Italie. À la suite des vives protestations du pape et de la mort de Cavour en 1862, Rome échappa au sort qui lui était promis, mais pour quelques années seulement.

M^{gr} de Mérode démissionna de ses fonctions en 1865 et fut remplacé par le général Hermann Kanzler.



Général Hermann Kanzler, source Internet.

18. *Ibid.*, p. 42 et suivantes.

Les récompenses accordées au titre de la campagne de 1860

Dans l'ensemble de l'Europe, les régimes politiques ont largement usé des ordres et décorations au cours du XIX^e siècle pour fidéliser et récompenser leurs sujets ou citoyens. Le Saint-Siège n'a pas échappé à cette « technique de gouvernement¹⁹ ». Il a ainsi créé l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en 1831 puis l'ordre de Pie en 1847. Et il a modernisé l'ordre de l'Éperon d'or, devenu en 1841 ordre de Saint-Sylvestre ou de la Milice dorée.

À la suite des combats de 1859, les troupes pontificales ont reçu à la fois des ordres pontificaux et des médailles d'honneur.

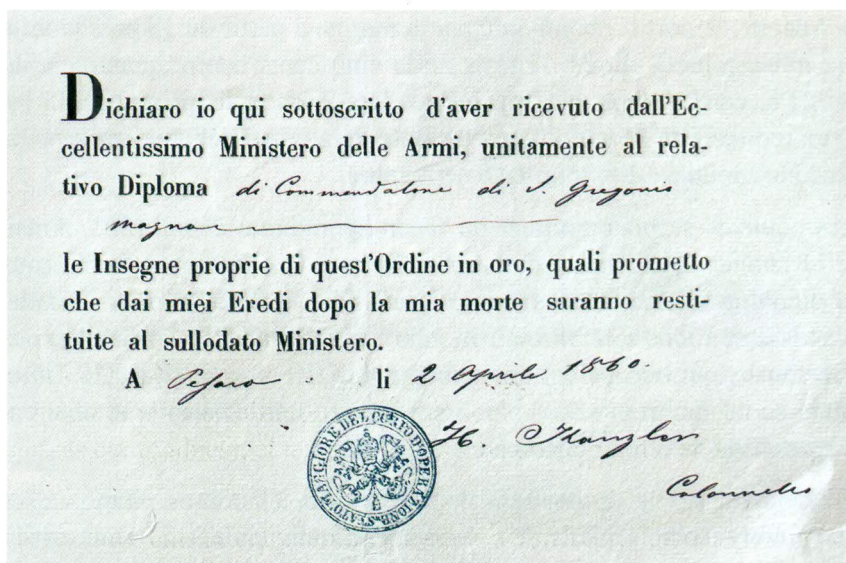
L'ordre de Pie, l'ordre de Saint-Grégoire et l'ordre de Saint-Sylvestre ou de la Milice dorée ont été attribués aux officiers dans les différentes classes en fonction de leur grade et de leurs mérites. Les insignes leur étaient offerts, mais, lors de la remise de l'insigne, ils signaient un engagement de restitution par les héritiers.

Les médailles d'honneur, appelées médailles *Benemerenti* du nom de l'épigraphe mentionnée au revers de la médaille, étaient réservées au début de la campagne aux sous-officiers et soldats.

En fonction des mérites des bénéficiaires, la médaille *Benemerenti* était accordée soit en or, de 1^{re} dimension (44 mm), 2^e (37 mm), 3^e (31,5 mm) ou 4^e (26 mm), soit en argent, dans les mêmes quatre dimensions. Toutes les médailles d'honneur étaient fournies par la Monnaie de Rome (*Zecca Pontificia di Roma*), directement ou par l'intermédiaire de marchands comme la maison « G. Romanini - Drappi di Seta Galloni - Paramenti Sacri - Via di Torre



Médaille Benemerenti Pie IX de troisième dimension en or, 31,5 mm, Artemide LVIII - 1033.



Engagement de restitution de sa croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire signé par le colonel Hermann Kanzler, Archivio di Stato di Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1497.

19. DUMONS (Bruno), *La fabrique de l'honneur, «La romanisation des élites catholiques françaises au XIX^e siècle, Ordres et Décorations du Saint-Siège»*, Presses universitaires de Rennes, 2009.

GOVERNO PONTIFICIO

Ministero delle Finanze

Direzione Generale

DELLE
ZECCHE

E DEGLI UFFICI DEL BOLLO ORI ED ARGENTI

Num. del Prot. 25821-

Li 30. Maggio 1860.

Distinta delle Medaglie
Oro

Medaglia di prima dimensione

Zucchetti Cesare Brigadiere

Simile di terza dimensione

Ragazzini Giuseppe Sussidiario Borgese

Argento

Medaglia di prima dimensione

Zucchetti Brigadiere di Dragoni conge.

Dato altro Sussidiario

Masi Gendarme

Simile di terza dimensione

Nespeo Gendarme

= Voto =

Si potrà trasmettere quanto si
pro al fons. Supr. della Gend.;
facendo perciò la presente
alla D. D. per pagamento

A Sua Ecc. Roma

Mons. Francesco Lavieri De Mande

Pro Ministro delle Armi

L. D. 1331

1722

131. Maggio 1860

Eccellenza Roma

Analogamente al pregiato Dispac-
cio di questo Ministero 24. cadente N. 1397.

Dirig. 1. Ufficio 1. si rinvia a premura il

Sottoscritto di rimettere in pacco separato

all' E. V. Roma N. 2. Medaglie d'oro

e N. 3. in argento colla epigrafe Bene-

merenti, delle dimensioni in margine no-

tate, quali munite delle rispettive at-

tacchiglie significa essere state destinate

dalla Santità di N. Signore agl' indivi-

dui di Gendarmeria e sussidiari della me-

desima parimenti in margine descritti.

Unisce lo Scrivente la relativa speci-

fica N. 68. dell'importo che ascende

a 51. 10. 9., di cui porge preghiera

pel Mandato di rimborso, mentre con sen-

za di distintissima stima e profond' osse-

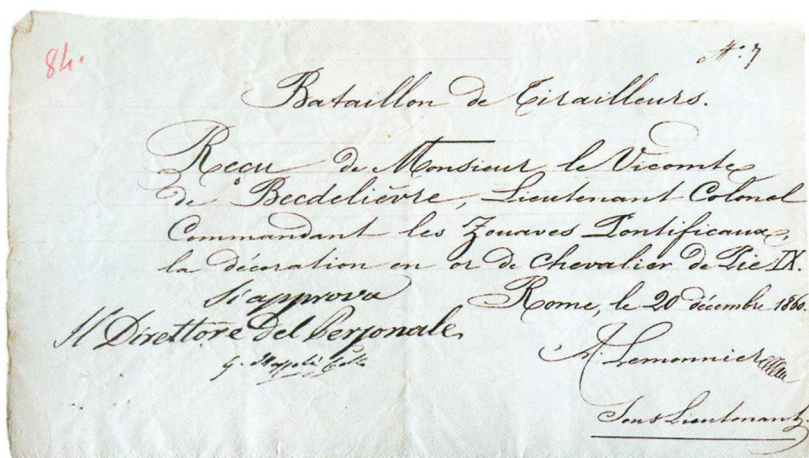
quio ha l'onore di rassegnarsi

Dell' E. V. Roma

Li 1. Giugno 1860

Unilissimo Devotissimo Obbligato servitore

Giulio Masi



Reçu de croix de chevalier de l'ordre de Pie par le sous-lieutenant Auguste Lemonnier, 20 décembre 1860, Archivio di Stato di Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1499.

Millina n° 26 - Roma» alors que les ordres pontificaux étaient fabriqués comme on le verra par les joailliers. Les attributions en or de la médaille *Benemerenti* étaient naturellement beaucoup plus rares, ce qui rend ces médailles quasi introuvables aujourd'hui, quelle que soit leur taille, alors que celles en argent sont assez courantes.

Ce système de récompense a perduré naturellement en 1860, tout au long de la campagne.

Mais le pape Pie IX a créé en plus une nouvelle récompense, sous forme d'une médaille commémorative largement distribuée, appelée médaille Pro Petri Sede. Les participants à la campagne de 1860 ont donc

reçu qui un ordre pontifical, qui une médaille *Benemerenti*, qui la médaille commémorative Pro Petri Sede, l'une n'excluant pas l'autre. Et pour sa part, après la guerre, le général de La Moricière fut nommé chevalier de l'ordre du Christ, la plus haute distinction pontificale, le seul honneur qu'il accepta.

Les documents officiels créant la médaille Pro Petri Sede

La «Médaille commémorative Pro Petri Sede pour la campagne de 1860» a été créée par le bref *Arbiter ac moderator* du pape Pie IX le 12 novembre 1860. En voici le texte²⁰ :

«PIE IX, PAPE.

Pour perpétuelle mémoire. Arbitre et modérateur de toutes choses, Dieu, disposant tout avec force et douceur, a voulu, dans une vue admirable de sa Providence, que le Saint-Siège jouisse d'un pouvoir temporel, afin que les successeurs du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, occupant le même siège, et appelés à diriger, suivant leurs devoirs et leurs fonctions, l'Église universelle, et, du haut de cette citadelle de la Religion, à promulguer au loin à toutes les nations les préceptes de la Foi et de la morale, ne fussent soumis à aucune puissance civile et accomplissent sans entrave et en toute liberté ce rôle de leur divin ministère, pour le salut des hommes. Cette vue a été parfaitement comprise par les adroits ennemis du nom catholique qui se sont évertués à attaquer, non seulement par des artifices perfides, mais encore par la force ouverte, le pouvoir du Saint-Siège, dans l'intention de s'ouvrir une voie plus facile au renversement de la Religion Catholique, si la chose était possible. Aussitôt que se sont manifestés ces desseins criminels, tous les Catholiques du monde ont été enflammés d'un zèle incroyable à défendre les droits du Saint-Siège, et non seulement

20. GUIGUE DE CHAMPVANS (F. de), *Histoire et législation des ordres de chevalerie, marques d'honneur, médailles et anciens ordres du Saint-Siège*, Paris, Société Archéologique de France, 1913.

les hommes de la condition commune, mais encore ceux de la race la plus noble, méprisant tous les inconvénients et tous les dangers, joyeux et ardents, sont accourus de toute part s'enrôler dans Nos milices, afin de repousser des frontières des États Pontificaux l'agression et la fureur des ennemis : En peu de temps, dressée par un général d'un renom illustre, Notre armée, encore que faible par le nombre, était pourtant si disposée à faire son devoir, que l'ennemi subalpin qui, avec une force de troupes beaucoup plus importante, menaçait Nos provinces et convoitait avidement cette proie, jugea qu'il ne pouvait espérer d'heureux succès si, contre la justice et le droit de la guerre, sans déclaration préalable, il n'entrait pas dans Nos États par une invasion soudaine. Or, dans ce choc inattendu des hordes envahissantes, les soldats catholiques ont amplement prouvé ce que peuvent la vraie Foi et la Religion dans les cœurs des hommes : car, la bataille s'étant engagée, ils ont combattu avec tant d'ardeur et de bravoure qu'ils ont laissé à l'ennemi une victoire sanglante, et l'on peut dire qu'ils ont été plutôt accablés par le nombre que par la valeur, et que leur gloire a prévalu.

Afin de faire connaître à la postérité cette action illustre, Nous avons fait frapper une médaille en bronze argenté, qui, de face, en mémoire du martyr du prince des Apôtres, porte une croix renversée, autour de laquelle s'enroule un serpent, symbole de l'éternité, avec cette inscription : PRO PETRI SEDE. PIO IX PONT. MAX. ANNO XV (*Pour la chaire de Pierre, Pie IX étant Souverain Pontife, la XV^e année de son règne*); et au revers ces mots : VICTORIA QUE VINCIT MUNDUM FIDES NOSTRA (*La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi*). Et pour donner à Nos soldats le prix de leur fidélité éprouvée, Nous leur avons accordé de porter cette médaille en bronze argenté, au côté gauche de la poitrine, suspendue à un ruban de soie blanc, jaune et rouge.

Quant à ceux des soldats qui, en défendant les droits du Saint-Siège, ont signalé particulièrement leur courage, Nous leur accordons de porter la même médaille, mais artistement frappée en or et enrichie d'émail, au côté gauche de la poitrine, suspendue à un ruban de mêmes couleurs que le précédent.

Maintenant, pour honorer d'un éloge solennel la vertu de tous ceux qui ont soutenu par leurs armes contre une attaque injuste Notre Pouvoir temporel et celui de l'Église Romaine, et surtout la vertu de ceux qui, combattant bravement, ont succombé à une mort glorieuse, Nous décrétons publiquement qu'ils ont bien mérité du Siège Apostolique et de l'Église Catholique, bien mérité de toute la Société humaine, laquelle ne peut subsister sans l'observation du Droit et de la Foi ; en cela résident le vrai honneur et la vraie gloire propre du combat, digne de l'immortalité.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 12 novembre 1860, la quinzième année de Notre Pontificat.

G. Card. DE GENGA.

À la suite de ce bref, le pro-ministre des Armes, M^{gr} Saverio de Mérode, émit trois ordres du jour.

- Le premier, daté du 8 décembre 1860, confirme l'institution de la médaille, déclare que le pro-ministre s'associe aux éloges du Saint-Père, et que ce dernier a décidé d'accorder aux récipiendaires le bénéfice d'une année de service supplémentaire pour le calcul de leurs droits.
- Celui du 15 décembre a pour seul objet de préciser que l'année de service supplémentaire accordée s'entend dans le grade que le bénéficiaire avait au 30 septembre 1860 et à condition qu'il ait eu à cette date un brevet d'attribution de la médaille Pro Petri Sede régulier et confirmé.
- Enfin, le 6 mars 1861, M^{gr} de Mérode précisa dans un dernier ordre du jour les modalités d'attribution de la médaille en or émaillé :

«Ministère des Armes

Le 6 mars 1861

Sur l'attribution de la médaille Pro-Petri Sede en or

En annexe aux ordres du jour des 8 et 15 décembre 1860 relatifs à l'établissement de la médaille Pro-Petri Sede, et à la teneur du Bref pontifical du 2 novembre 1860, il est déclaré au Souverain Nom que seule est conférée la médaille d'or émaillée mentionnée dans le même Bref :

1. Aux chefs de corps (à l'exclusion de ceux des détachements) qui se sont distingués à la tête de leurs troupes dans des faits d'armes
2. Aux soldats blessés et à ceux qui sont entrés à Ancône après avoir participé à la bataille de Castelfidardo
3. Aux commandants supérieurs d'une place assiégée, qui ne se sont rendus qu'après avoir repoussé une attaque ou livré bataille.»

On notera que l'ordre du jour comporte une erreur ; il évoque la date du 2 novembre et non pas celle du 12 novembre, qui figure bien dans l'original de l'ordre du jour du 8 décembre.

Le processus d'attribution de la médaille

Selon les dossiers individuels ou collectifs que nous pu consulter, les demandes ont été faites à partir de début 1861. Elles émanaient généralement d'une autorité militaire qui donnait la liste des personnes (garde noble, gendarmerie, bersagliers, tirailleurs, cavalerie, marine, etc.) qu'elle souhaitait voir récompensées ; la liste était souvent accompagnée d'un rapport sur les événements auxquels ces soldats avaient participé.

La demande était soumise au pro-ministre des Armes qui marquait son accord en signant sur le document de demande, dont les formes étaient multiples. Ensuite, le commandant d'unité notifiait la décision à l'intéressé. Lorsque la médaille lui était remise, le bénéficiaire signait un reçu. Il recevait enfin son diplôme, seule preuve officielle de l'attribution de la médaille.

Codice Religione del min.
 Li 15 Dicembre 1860

6 4 Dicembre

Original de l'ordre du jour
 du 15 décembre 1860 du
 pro-ministre des Armes
 Saverio de Mérode,
 Archivio di Stato di Roma,
 Ministero delle Armi, Affari
 Speciali, carton n° 1497.

~~in ordine di merito~~
~~i soli 2 unici affetti dalla~~
~~T. d. esclusione di quelli~~
~~per l'azione di guerra~~
~~o altri efficienti nominati~~
~~in servizio~~

In appendice all'ordine del giorno del
 M. I. Padre nell'Udienza di
 oggi per togliere qualsiasi
 dubbio, il sottoscritto avendo
 esposto la difficoltà sul senso
 in cui dovavasi intendere l'an-
 no di servizio concesso a
 chi riceveva la medaglia
Pro Petri Sede si è digna-
 ta dichiarare che il detto
 anno deve esser valutato
 per la giubilazione, co-
 me un anno di servizio
 nel grado in cui ciascun
 individuo si trovava al 30
 Settembre 1860, ed quale
 aveva alla sudd. epoca il
 regolare Brevetto sia di
 nomina sia di conferma,
 firmato dal Ministro.

Il pro Ministro dell'Armi
 Sav. S. Merod

Rappresentanza del 2. Reggimento Estero

Stato di proposta per la medaglia Pro Petri Sede, in oro, smaltata a favore
 del sotto indicato individuo già comune del 2. Reggt. Estero suddetto.

N.º di matr.	Come cognome	grado	Fatto d'armi cui si è trovato presente	Osservazioni
3022	Weiss	Estraneo	Comune	a Perugia nel Settembre 1860.
				Si ricorre nominato Weiss si trova al combattimento del 14. 7. 1860 a Perugia, e fu ferito alla Porta Santa Margherita, ora, sino dalle ore 8 anton. ebbe una ferita traforata da una palla nemica, come si fa fede il certificato del suo capitano che qui si unisce.

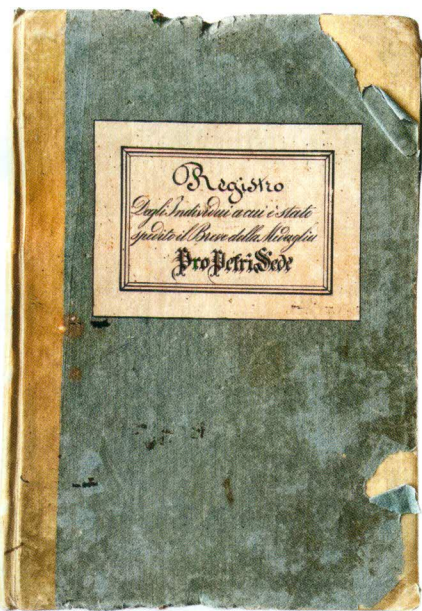
Roma li 12 Agosto 1862.
 Il Colonnello del 2. Reggt. Estero.
 P. J. J. J.

Proposition de nomination
 du soldat Enrico Weiss, du
 2^e régiment étranger, pour la
 médaille Pro Petri Sede en or,
 signée par son chef de corps,
 le colonel Alessandro Zichy,
 Archivio di Stato di Roma,
 Ministero delle Armi, Affari
 Speciali, carton n° 1497.

Mais tous les soldats ne savaient pas qu'une médaille commémorative avait été créée. C'est la raison pour laquelle on rencontre à partir de 1862 des demandes individuelles de personnes qui expliquent, par exemple, qu'elles ont été faites prisonnières puis ont été rapatriées dans leur pays et n'ont appris que bien plus tard l'existence de la médaille Pro Petri Sede. Les attributions se sont donc poursuivies pendant plusieurs années. Hyacinthe Briot de la Crochais²¹, du bataillon des Tirailleurs, n'a reçu sa médaille Pro Petri Sede que le 9 novembre 1867.

Les médailles Pro Petri Sede ont été attribuées en grand nombre

Dans le carton n° 1499 des archives du pro-ministère des Armes se trouve le *Registre des personnes à qui le brevet de la médaille Pro Petri Sede a été envoyé*. C'est un ouvrage fort précieux, en deux volumes. Il donne la liste de toutes les personnes auxquelles la médaille commémorative Pro Petri Sede a été décernée, avec le numéro matricule d'attribution de la médaille, le nom et prénom de la personne, son grade, l'unité à laquelle elle appartenait, les événements auxquels elle a pris part, la classe de la médaille qu'elle a reçue si ce n'était pas le modèle en bronze argenté, et, une colonne observations.



« Registre des personnes à qui le brevet de la médaille Pro Petri Sede a été envoyé », Archivio di Stato di Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1499.

Le *Registre* commence avec le numéro 1 : la première médaille a été attribuée en or émaillé au sous-lieutenant Hippolyte de Moncuit²², du bataillon des tirailleurs (les futurs zouaves pontificaux) au titre de la « Bataille de Castelfidardo ». On sait qu'Hippolyte de Moncuit appartenait à la 3^e compagnie, qu'il a eu le « bras cassé par deux balles²³ » et qu'il a dû être amputé²⁴ du bras gauche. La deuxième l'a été au général de La Moricière, général en chef, pour le motif « Bataille de Castelfidardo et défense d'Ancône ». Elle est aussi en or émaillé. La troisième, au général de brigade Hermann Kanzler pour les « Événements de S. Angelo et défense d'Ancône », en or émaillé également.

La dernière médaille attribuée porte le numéro... 20530 ! Elle a été accordée à Felice Finetti, officier d'intendance, du corps de l'Intendance, « Présent à Ancône ». En réalité, le nombre effectif des médailles qui ont été données est inférieur de quelques unités au chiffre de 20530 : plusieurs bénéficiaires ont été rayés pour être entrés en service après le 30 septembre 1860, quelques personnes figurent deux fois (par erreur) sur le registre, quelques numéros sont des duplicata délivrés pour des raisons non communiquées, etc. Par simplicité, on gardera en mémoire ce chiffre de 20 530 titulaires de la médaille commémorative Pro Petri Sede.

21. « Solde des décorations reçues et délivrées par le bureau du caissier du ministère des Armes », Archivio di Stato, Roma, carton n° 1499, page 12.

22. Il a été fait aussi chevalier de l'ordre de Pie le 27 décembre 1860.

23. POLI (Oscar de), *op. cit.*, p. 187. Oscar de Poli donne la liste de tous les blessés, compagnie par compagnie, et de la nature des blessures reçues.

24. *Ibid.*, p. 190.

C'est une première surprise. Sachant que la médaille Pro Petri Sede est rare (dans la classe bronze argenté) à extrêmement rare (dans la classe or émaillé) dans les collections privées ou les musées, on imaginait qu'elle avait été donnée en petit nombre. Par comparaison, on trouve beaucoup plus facilement une autre médaille commémorative accordée par Pie IX en 1867, la médaille «Fidei Et Virtuti» (communément appelée médaille de Mentana). Pourtant, le registre²⁵ de ses attributions, qui se trouve lui aussi aux Archives d'État de Rome, indique qu'elle n'a été décernée qu'à quatorze mille quatre-vingt-douze personnes ! La rareté de la médaille Pro Petri Sede s'explique probablement par le fait qu'il y avait peu de Français en 1860 dans les troupes pontificales, contrairement à 1867.

Les différentes classes de la médaille

On a vu précédemment que la médaille Pro Petri Sede n'a été créée officiellement qu'en deux classes, «bronze argenté» et «or émaillé». À notre connaissance, aucun texte officiel n'en a créé d'autres.

Pour chaque nomination, le *Registre* évoqué ne renseigne la classe que par exception, c'est-à-dire si elle est différente de la classe «bronze argenté». C'est la deuxième surprise réservée par le dépouillement des archives : dans la colonne «classe de la médaille» du *Registre*, on voit bien apparaître la mention «en or émaillé», mais aussi... «en or» et «en argent émaillé» ! On peut imaginer qu'une forme d'abrégé pourrait avoir amené les différents rédacteurs du *Registre* à se contenter de «or» pour désigner la médaille en or émaillé, mais cela semble étonnant. Quant à la médaille «en argent émaillé», explicitement mentionnée, ce ne peut être un hasard. Nous n'avons pas trouvé d'explication dans les archives dépouillées.

Selon les indications du *Registre*, sur les vingt mille cinq cent trente bénéficiaires, trois cent quatorze ont été nommés dans une autre classe que «bronze argenté». Toutefois, huit sont mentionnés deux fois, ce qui ne peut être qu'une erreur : le major Achille Azzanesi du 1^{er} bataillon de chasseurs (attributions n° 7 et n° 918, la 918 étant complétée de la mention «duplicata») et le major Ginzler du bataillon de bersagliers (n° 271 et n° 892), ainsi que six soldats, Patrizio Clooney (n° 5820 et 5898), Charles Ragon de Bange (n° 260 et n° 3170), Auguste Corriol (n° 226 et n° 10238), Giacomo Frank (n° 10936 et n° 15146), Enrico Weiss (n° 18000 et n° 18014) et Giacinto Briot de la Crochais (n° 20412 et n° 20499).

En corrigeant donc ces erreurs, on arrive à un total de trois cent six médailles attribuées dans une classe autre que «bronze argenté» : deux cent soixante-huit médailles dans la classe officielle «en or émaillé», ainsi que trente-trois «en or» et cinq en «argent émaillé», qui ne sont prévues par aucun texte.

Si l'on veut être complet, il faut encore préciser que des personnels à qui la médaille a été attribuée officiellement «en bronze argenté» ont en fait reçu tout aussi officiellement une médaille... en argent. Le document reproduit sous le n° 21 l'atteste de façon irréfutable. Le mystère demeure donc.

25. *Registro dei Brevi della Croce Commemorativa Fidei et Virtuti concessa per la Campagna del 1867*, Affari Speciali, carton n° 1502.

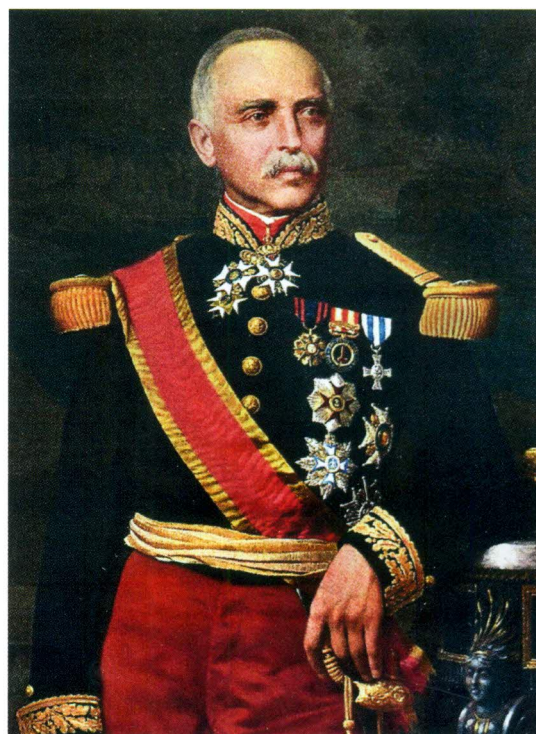
Qui sont les trois cent un bénéficiaires de la médaille en or émaillé ou en or ?

Nous avons établi la liste complète des trois cent un bénéficiaires des médailles en or émaillé et en or avec le numéro d'attribution, le grade, l'unité et le motif d'attribution de la médaille. Elle est mise en ligne sur le site Internet de la Société des amis du musée de la Légion d'honneur ainsi que sur le site livre-medailles-vatican.fr. Cette liste est inédite. Elle constitue une base de travail pour les chercheurs, les collectionneurs, les marchands, les généalogistes. Trop importante pour figurer ici en intégralité, elle est réduite dans cet article aux nom et prénom (classement par ordre alphabétique, avec l'orthographe du *Registre*, sauf pour les récipiendaires de langue française, le prénom manquant parfois) :

Carlo Ackermann
Severino Albesano
Antonio Allegri
Allmen
Stéphane André
Nicola Angelini
Naopoléon Anselmaire
Jules d'Anselme de Puisaye
Annibale de Antony
Flaviano Aquilaz
Giuseppe Arcelli
Aschwander
Achille Azanesi
Ludovic Bähler
Ulisse Balucani
Jean Bastin
Francesco Bauer
Maurice de Beausse
Louis de Becdelièvre
Giuseppe Bell
Odoardo Belli
Antonio Bergamini
Giuseppe Berger
Antonio Bernola
Anacleto Bertinelli
Bernard Blumenstihl
Bernardo Bommer
Matteo Bommer
Luigi Bonfatti
Pietro Bossi
Xavier Bouquet des Chaux
Gaspard de Bourbon-Chalus
Maurice Du Bourg
Giovanni Bovio

Carlo Boy
Engelbert de Brackel
Hyacinthe Briot de
La Crochais
Melchiorre Britschgi
Giovanni Brulhard
Emilio Brummel
Pietro Bruscolotti
Antonio Bucher
Leone Bulgarelli
Carlo Cacchi
Cesare Caimi
Giuseppe Caimmi
Giuseppe Capanna
Ignazio Cappuccini
Filippo Carpegna
Henri Carré
Gaetano Cassinari
Pietro Paulo Castella
Raffaele Castellaeri
Francesco Censi
Paolo Cervini
Pietro de Champrobert
Athanasie de Charrette
Arthur de Cheigné
Patrizio Clooney
Christian de Coraig
Célestin Coralp
Odoardo Corbucci
Aldrico Corinadelsi
Auguste Corriol
Gesualdo Costanzi
Henri Coudenhove
Raphaël de Courten

Vittorio de Courten
Lucien Crompt
Pietro Dafflon
Daly
Federico Deboscher
Lorenzo Delpech
Jean Demarteau
Sante Dionani
Antonio Diotallevi
Jamer Doran
Augusto Droumart
Louis Dubois
Costantino Dupaquier



Général Raphaël de Courten (Giuseppe dans le *Registre*), attribution n° 7437 © Antoine de Courten.

Num. Progressivo	NOME E COGNOME	GRADO	CORPO A CUI APPARTIENE	FATTI A CUI HA PRESO PARTE	CLASSE DELLA MEDAGLIA	OSSERVAZIONI
208.	Cecconi Arturo	Cavaliere	nel Batt. Bersaglieri	ai fatti di Ancona		
209.	Dagaa Aless.	Comune	del 1. Reg. Cacciatori	ai fatti di Castelfidardo		
210.	Robert Alfredo	Id.	del Corpo d'Armata	Id.		
211.	Ruffa Indro	Comune	del 1. Reg. Cacciatori	Id.		
212.	Shirley Ubaldo	Cavaliere	Id.	Id.		
213.	Di Vito Ubaldo	Id.	del Corpo d'Armata	Id.		
214.	de Chellis Eugenio	Id.	Id.	Id.		
215.	Di Vito Francesco	Id.	Batt. 1.° Reg. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
216.	Donatelli Antonio	Sergente	nel 2. Reg. Cacciatori	ai fatti di Castelfidardo		
217.	Dei Carlo	Capitane	di Ancona	ai fatti di Ancona		
218.	Forzini Baldassarre	Comune in 2.°	di Ancona	ai fatti di Ancona		Supplente n. 3062
219.	Fucilli Evaristo	Soldato	di Ancona	ai fatti di Ancona		
220.	Marzetti Giovanni Francesco	Sergente	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
221.	Braschi Odoardo	Soldato	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
222.	di Vito Enrico (Ricardo)	Id.	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
223.	Marion Enrico (Ricardo)	Sergente	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
224.	David Massimo	Capitane	del 1. Reg. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
225.	Di Vito Enrico	Id.	del 1. Reg. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
226.	Di Vito Augusto	Soldato	Battaglione di Ancona	Battaglia di Castelfidardo in un fatto		in on.
227.	Cecconi Giovanni	Id.	del 1. Reg. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
228.	Cecconi Enrico	Capitane	del 1. Reg. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
229.	Di Vito Enrico	Soldato	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
230.	Di Vito Enrico	Capitane	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
231.	Di Vito Enrico	Id.	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
232.	Di Vito Enrico	Soldato	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
233.	Di Vito Enrico	Id.	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
234.	Di Vito Enrico	Id.	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
235.	Di Vito Enrico	Id.	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
236.	Di Vito Enrico	Id.	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		
237.	Di Vito Enrico	Id.	del Batt. Cacciatori	ai fatti di Ancona		

Deux pages du « Registre » avec des attributions dans des classes différentes, Archivio di Stato di Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1499.

Num. Progressivo	NOME E COGNOME	GRADO	CORPO A CUI APPARTIENE	FATTI A CUI HA PRESO PARTE	CLASSE DELLA MEDAGLIA	OSSERVAZIONI
8338.	Gallucci Francesco	Soldato	2. Batt. Cacciatori	presente alla Batt. di Castelfidardo		1. Reg. Cacciatori
8339.	Di Vito Enrico	Sergente	1. Reg. Cacciatori	Id.		Id.
8340.	Allegretti Giuseppe	Soldato	1. Batt. Cacciatori	Id.		Id.
8341.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8342.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8343.	Di Vito Enrico	Soldato	del Batt. Cacciatori	Id.		Id.
8344.	Di Vito Enrico	Capitane	Batt. Cacciatori	Id.		Id.
8345.	Di Vito Enrico	Comune in 2.°	Id.	Id.		Id.
8346.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8347.	Di Vito Enrico	Capitane	Batt. Cacciatori	Id.		Id.
8348.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8349.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8350.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8351.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8352.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8353.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8354.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8355.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8356.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8357.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8358.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8359.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8360.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8361.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8362.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8363.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8364.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8365.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8366.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.
8367.	Di Vito Enrico	Id.	Id.	Id.		Id.



Reçu de réception (daté du 9 juillet 1862) de la médaille Pro Petri Sede en or émaillé de Carlo Franck, bersagliere, blessé à la bataille de Castelfidardo, brevet n° 17672, Archivio di Stato di Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1497.

Carlo Eberl
Matteo Eggerman
Giusto de Einem
Carlo Elger
Antonio Esposti
Pacifico Fabbri
Antonio Fabrizi
Domenico Faccini
Ernesto Falkenstein
Giuseppe Fassnacht
Giorgio Federer
Andrea Felici
Giuseppe Ferrazzoli
Cesare Ferri
Ludovic Filduner
Germain Finneisen
Antonio Fiorilli
Georgio Fischer
Fischler
Vincenzo Forlani
Francesco Forlini

Raffaele Fornatini
François de France
Carlo Franck
Giacomo Franck
Andrea Fritsch
François Fuchmann
Niccola Furey
Franco de Gadý
Giuseppe Gallae
Stanislas Garroni
Luigi Gaucher
Serafino Gennari
Teofilo Georg
Gerardi
Ferdinand Gessle
Luigo Giagnoli
Ferdinando Giessle
Odoardo Ginzel
Antonio Giordani
Alessandro Giorgetti
Pio Giorgi

Lana Giorgio
Pietro Gisler
Hyacinthe de Goesbriand
Giuseppe Göldlin
Goussard
Emmanuel de Gregorio
Antonio Greter
Sebastiano Grünang
Luigi Grutter
Amadio Guardiani
Arthur Guillemin
Ciriaco Guinchetti
Giacomo Guth
Jean Haller
Tomso Healy
Antonio Hersche
Auguste Heurtaux
Frederic Heysel
Guglielmo Holdener
Giovanni Honegger
Francesco Humel
Giorgio Immel
Giovanni Jacobelli
Eugène Jacquemin
Antoine Jaumoulle
Giuseppe Jeannerat
Vincenzo Jecchietti
Augusto Jhonault
Guglielmo Jiali
Rinaldo Joly
Jean Joss
Léopold Joubert
François Juits
Guglielmo de Kalbermatten
Federico Kamper
Hermann Kanzler
Ferdinando Kassics
Paolo Keberlein
Alain de Kersabiec
Adolphe de Kermoal
Federico Kistler
Paolo Köberlein
Giacomo Kolb
Modeste Kotz de Dobrz
Giovanni Krapp
Federico Kühlwein

Giuseppe Lacy
 Christophe Louis Léon
 Juchault de La Moricière
 Hyacinthe de Lanascot
 Nicola Lapene
 Ferdinando Lapine
 Mauro Latanzi
 Le Merle
 Auguste Lemonnier
 Giovanni Lepri
 Pietro Leri
 Leseranwait
 Alfred de Limminghe
 Federico Link
 Enrico Löbel
 Filippo Lopez
 Léon de Lorgeril
 Patrizio Mac Guire
 Mathew Mac Kenna
 Ferdinando Maceroni
 Odoardo Majjere
 Giuseppe Mancini
 Giacomo Marchand
 Pietro Marchesi
 Domenico Marchesini
 Jean-François Maret
 Cristoforo Marra
 Marius Martin
 Pompeo Mazza
 Giuseppe Mermet
 Frédéric Messinger
 Metral
 Giovanni Metz
 Ferdinando Mingazzini
 Antonio Molinari
 Paolo Monari
 Hippolyte de Moncuit
 Saverio Monetini
 Morel
 Luigo Morelli
 Joseph Morette
 Alexandre de Mortillet
 Giacomo Müller
 Tomaso Murphy
 Michele Murphy
 Pietro Murphy

Giorgio Neher
 Patrizio Nevin
 Giuseppe Nicoletti
 Arthur Nouveau de la Carte
 William O'Brien
 Tomaso O'Brien
 Guglielmo O'Brien
 Myles O'Reilly
 Christiano Oberhauser
 Vittorio Odescalchi
 Luigo Oraziotti
 Filippo Ortmann
 Federico Ottaviani
 Saverio Paciucci
 Francesco Pakersky
 Leopoldo Palfi de Erded
 Jamer Pavver
 Luigi Pellegrini
 Luigi Pennesi
 Pierre de Penvern
 Bellisario Peterelli
 Massimo Pocobelli
 Oscar de Poli
 Antonio Pozzi
 Giuseppe Predicatori
 Filippo Progetti
 Hugo Progetti
 Maurizio Prosig
 Théodore de Quatrebarbes
 Charles Ragon de Bange
 Ferdinando Rapp
 Romolo Razzani
 Zénon de Résimont
 Pietro Riccianelli
 Achille Rivalta
 Antonio Robstoch
 Carlo Roemer
 Thibaud de Rohan-Chabot
 Filippo Ronci
 Filippo Ronner
 Augusto Rotoschi
 Federico Russo
 Rüter
 Jamer Ryan
 Frédéric de Saint-Servin
 Francesco Sali

Domenico Savoy
 Domenico Scaccia
 Paolo Schaefer
 Giovanni Schäfli
 Antonio Schmid
 Giuseppe Schobinger
 Schroeder
 Giuseppe Serra
 Francesco Sheffer
 Francesco Simon
 Jules de Slanzoles
 Sebastiano Spielmann
 Adolfo Stemle
 Giovanni Stoppel
 William Synon
 Ferdinand Gaston Teissier
 Roberto TERNAN
 Antoine Thalmann
 Charles de Thiville
 Francesco Tiranti
 Michele Toddo
 Gioacchino Toresì
 Francesco Tosi
 Giovanni Tosti
 Giuseppe Travostini
 Charles Tresvaux du Fraval
 Odoardo Ubaldini
 Vilfredo Valle
 Giovanni Vandervaeren
 Giuseppe Venerini
 Antoine Verheyen
 Maria de Villelume
 Louis de Vogelsang
 Sebastiano Wasescha
 Enrico Weiss
 Giglielmo West
 Widler
 Wenceslao Wokurka
 Gisberto
 von Wolff-Metternich
 Henri Wyart
 Francesco Zaccari
 Michele Zambelli
 Giovanni Zappi
 Alessandro Zichy
 Bonifacio Zippert.



Marquis Giovanni Lepri, major pendant la campagne de 1860, médaille d'or n° 8, portrait alors qu'il est commandant de la Garde Palatine d'Honneur entre 1878 et 1883
 © almanaquedosconflitos.wordpress.com.

Une médaille attribuée aux pontificaux de tous grades, toutes unités, et pour de nombreux motifs

Quatre-vingt-sept des trois cent un récipiendaires de la médaille en or émaillé et en or sont des officiers (dont sept généraux : La Moricière, Kanzler, Zappi, Schmid, Courten, Gregorio et Kalbermatten), soixante-trois des sous-officiers ou gradés (caporaux, etc.), et cent cinquante et un des hommes du rang (dont un tambour du 2^e régiment étranger et un trompette d'une unité d'artillerie).

Ils appartenaient à une grande variété d'unités : état-major, bataillon Saint-Patrick, bataillon de tirailleurs, bersagliers, carabiniers, chasseurs, régiments de ligne, régiments étrangers, intendance, télégraphe, génie, artillerie, cavalerie, gendarmerie, corps des finances, auxiliaires et réserve.

Sur le registre officiel, les motifs d'attribution de la médaille d'or sont les suivants :

- Grottes, Fossombrone,
- Défense d'Ancône, de Pesaro, de Spoleto, de Perugia, d'Urbino,
- Faits de S. Angelo, Viterbo, S. Leo, Civitavecchia, Loreto, Macerata, Rieti, Citta di Castello, d'Ascoli, Procinone, Fano,
- Expédition de Ponte Corvo, Velletri et Subiaco, Velletri et Frosinone, Arzoli, Ponte Lucano, Tivoli, Monterotondo et Viterbo,
- Présent à la campagne de 1860, en Ombrie, à Monte San Marciano, dans la garnison de Varni, de Fabriano, de Gubbio, dans le camp de Terni, lors des derniers événements, lors des faits d'armes, à Fuligno en qualité d'adjudant de place, à Ancône jusqu'en juin 1860,
- Fait prisonnier à Morro di Rieti, à Macerata,
- Combats d'Orvieto et Montefiascone,
- Commandant de la place de Varni, de la place de Terni, de la place de Macerata, de la place de Terracina,
- Pour avoir été dans la colonne mobile en 1860,
- En service actif en 1860, en service extraordinaire en 1860,
- Se trouvait dans la garnison de Terracina, de Civitacastellana, de Benevento,
- Présent à Terni avec la colonne Pimodan,
- S'est trouvé à Acquapendente, à Soriano,
- Présent en service actif dans la province d'Ascoli,
- Était stationné à Fermo,
- Bataille de Castelfidardo, bataille de Castelfidardo et défense d'Ancône,
- A porté assistance aux blessés du bataillon Saint-Patrick durant la bataille de Castelfidardo,
- En recrutement en Suisse, en mission extraordinaire à Velletri, en fonction à Macerata et maintenant à Paliano,
- Sur la corvette croisant en Méditerranée, dans l'Adriatique, sur le *San Pietro*,
- A accompagné le pro-ministre des Armes dans la province de Frosinone,
- Mentionné comme bravissime par le général en chef commandant la place d'Ancône
- À la convulsion (*konvolgimento*) de Jeci en 1859.

11 M.
Consegnate.

1861.		Vorzugrath	
Alte 14	Coppellano Degl' Händel, Am Brannenburg, e Coppellano Del		
	Bettig, Cardassini e Maj. Bergen, am Dr. Brinante		1. 1 m 2
Mary 8	Albi Van Hienhyle	come da via	1. 2 m 1
Giugno 28	Conde Voelmouth		1. 3 m 1
Novem 16	W. H. Col. Magli per far da giudice ai seguenti: D. Legati		1. 4 m 1
	1. Berti, D. Gio.	10. Gabati, D. Luigi	
	2. Jorlanti, D. Rodol.	11. Giedemann, D. Luigi	
	3. Lanni, D. Antonio	12. Rucki, D. Hoff.	
	4. Smetti, D. Luigi	13. Spt, D. Franz Diet.	
	5. Leibi, D. Sebastian	14. Trossian, D. Anton	
	6. Mariani, D. Luigi	15. D. Roschi, Ignazio	
	7. Spina, D. Cesare	16. D. Schenke, Ignazio	
	8. Rossi, M. D. Luigi	17. Sponardi, D. Felice	
	9. Sponardi, D. Gabriele		
Sette 17	Sinen Franz in via, e Bremer, Schuber e Semmer in agosto		1. 4 m 1
Sette 8	Kapfer, Franz in oro smaltata		6 m 1
Agosto 15	Frank, Giovanni in agosto smaltata		7 m 1
M. 20	Bruchmel, Enrico in oro smaltata		8 m 1
	22. Eggele, Otto in oro smaltata		9 m 1
M. 31	Wolmi, Ant. in oro smaltata		10 m 1
	" Debeney, Otto in oro smaltata		11 m 1
Luglio 2	Caro, Carlo in oro smaltata		12 m 1
" 2	Allegari, Severino in oro smaltata		13 m 1
" 9	Franci, Carlo in oro		14 m 1
Agosto 7	Reinisch, Saverio in oro		15 m 1
"	Alken, Sigismondo in oro		16 m 1
	Reinisch, Saverio in oro		" "
	Alken, Sigismondo in oro		" "
	Caroli, Luigi in oro		17 m 1
	Vermulder, Antonio in oro		18 m 1
	Praschke, Luigi in oro		19 m 1
	Rei, Enrico in oro		20 m 1
	Rover, Giovanni in agosto		21 m 1
Ottobre 27	Torrey, Giovanni in oro		22 m 1

- 67 -

Mto 572

ERNESTO PIERRET
Eccell. Ministro dell' Arm.

(ROMA, PIAZZA DI SPAGNA 20)

	Primo				S. Gregorio				S. Schute			
	Gran. Poni.	Placche	Comandi	Cap.	Gran. Poni.	Placche	Comandi	Cap.	Gran. Poni.	Placche	Comandi	Cap.
1 ^a Fattura	2	2	10	1	2	3	14	1	13			
2 ^a Fattura	"	"	1	103	"	"	1	98	"	112		
3 ^a Fattura	"	"	2	"	"	"	1	2	"	7		
4 ^a Fattura	1	1	"	12	1	"	"	"	"	"		
<i>Esate</i>	3	3	13	115	2	3	18	100	13	119		

Relevé de factures d'Ernesto Pierret, Archivio di Stato di Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1497.

Ernesto Pierret, d'origine parisienne par son père, a été reconnu maître à Rome le 27 juillet 1847²⁷. Son premier poinçon est inconnu. Le 7 avril 1864, le poinçon «EIP» aurait été insculpé. Comme on le voit sur les illustrations p. 67 et ci-contre, il a livré au pro-ministère des Armes des médailles Pro Petri Sede en or émaillé et en argent émaillé ainsi que des ordres pontificaux.

D'autres fabricants ont pris la relève après, en France, mais probablement aussi dans d'autres pays. Les bénéficiaires de la médaille qui avaient quitté l'Italie et n'en disposaient pas pour une raison ou une autre ont pu l'acheter directement en dehors d'Italie. Comme on le verra, ce sera le cas du capitaine Martin Kirwan, du bataillon Saint-Patrick.

La médaille en argent émaillé

Les cinq titulaires de la médaille en argent émaillé sont le caporal Ugo Progetti du 1^{er} bataillon de chasseurs, blessé à Castelfidardo (brevet n° 5902), le major Filippo Carpegna du bataillon de réserve de Pesaro, pour avoir participé à la bataille de Castelfidardo (brevet n° 8355), le soldat Federico

Kühlwein du 1^{er} régiment étranger, blessé à Castelfidardo (brevet n° 11045), le caporal Giovanni Schäfli du bataillon de carabiniers, blessé à Spolète (brevet n° 20463) et le volontaire Antonio Greter du 2^e régiment étranger, blessé à Castelfidardo (brevet n° 20512). On ignore les raisons pour lesquelles ils n'ont pas reçu la médaille en or émaillé alors qu'ils y avaient droit.

La phaléristique n'étant pas une science exacte, on s'interrogera aussi sur les raisons qui ont amené Giacomo Franck à recevoir le 15 avril 1861 la médaille en argent émaillé alors que le *Registre* indique bien que la médaille lui a été attribuée en or émaillé.

Une photo d'un exemplaire en argent émaillé a été publiée le 26 novembre 2013 sur le Forum Insignes et Médailles (post sous le pseudonyme de Loypeau). La médaille est émaillée sur les deux faces, du même bleu que la médaille en or ; la croix ne l'est pas.

Les médailles en vermeil et en argent

Les textes officiels ne prévoient pas l'attribution de la médaille dans une classe «vermeil». Pourtant, plusieurs exemplaires sont connus, notamment celui du capitaine Martin Kirwan, commandant la 4^e compagnie du bataillon Saint-Patrick. De fabrication française (deux poinçons tête de sanglier), elle est gravée sur la tranche «Cne M. Kirwan – Bataillon Irlandais».

27. *Ibid.*, p. 343.



Médaille Pro Petri Sede en vermeil,
39 mm, ruban 32 mm, attribuée au
capitaine Martin Kirwan, coll. privée.



Après avoir aidé une unité d'artillerie à franchir le gué du Musone²⁸, le capitaine Martin Kirwan a combattu avec sa compagnie le 18 septembre dans une zone proche des deux fermes de Crocette à Castelfidardo. La médaille Pro Petri Sede lui a été attribuée sous le numéro 9525, en bronze argenté, avec le motif «Présent à Castelfidardo». Par ailleurs, Martin Kirwan n'a reçu ni ordre de Pie ni ordre de Saint-Grégoire, contrairement aux autres capitaines du bataillon Saint-Patrick.

On sait peu de choses de lui. Ancien officier d'une milice locale du comté de Roscommon dont il était originaire et magistrat, il est arrivé d'Irlande dans les Marches entre mai et juillet avec un jeune frère de 17 ans et probablement d'autres membres de la famille (il y avait six «Kirwan» originaires de la même région dans le bataillon Saint-Patrick). En août 1860, lors de la visite à Spolète du général de La Moricière, il a été promu capitaine²⁹.

À la fin de la bataille de Castelfidardo, il a été contraint de se replier sur Lorette avec ce qui restait de sa compagnie. Lors de la capitulation de la ville le lendemain, il y a été fait prisonnier puis rapidement libéré. On a perdu sa trace par la suite.

Son sort est en effet différent de celui des Irlandais qui avaient été faits prisonniers à Ancône et dirigés ensuite vers Gênes³⁰, les officiers en bateau et les soldats à pied. Les officiers y bénéficiaient d'un régime de semi-liberté leur permettant de se promener librement en ville. Ils furent libérés au bout de trois à quatre semaines et entamèrent le périple de retour dans leur pays, via Marseille, Paris et Le Havre avant de débarquer à Monkstown près de Cork³¹. Mais Martin Kirwan ne figure pas sur la liste des officiers ramenés par Oscar de Poli à Monkstown sur la *Dee*. On doit donc supposer qu'il est rentré par ses propres moyens, en passant par Paris, où il est resté quelque temps puisqu'il y a acheté sa médaille. Il a ensuite quitté l'Irlande pour le Canada où la médaille a été collectée.

Pourquoi le capitaine a-t-il acheté une médaille en vermeil? Nul ne le sait. Peut-être s'estimait-il injustement privé de la médaille en or émaillé...

28. Hors-Série n° 13, *Traditions Magazine*, op. cit., p. 73.

29. CORCORAN (Donal), *Irish Brigade in the Pope's army 1860*, Four Courts Press, Dublin, 2018, pp. 92, 112, 114, 196, 230.

30. DOYLE (Robert), "The pope's Irish Battalion", *History Ireland*, Vol. 18, sept.-oct. 2020.

31. CORCORAN (Donal), op. cit.

Des médailles en argent ont été fabriquées en France ou dans d'autres pays, bien que les textes connus ne prévoient pas de classe «en argent» et qu'aucune attribution ne soit faite dans ce métal dans le *Registre*. Certains auteurs indiquent, sans aucune justification, qu'elles auraient été attribuées *officiellement* aux officiers, celles en bronze argenté (ou assimilé, comme en maillechort) étant réservées à la troupe. Nous n'avons trouvé aucun bref ni ordre du jour qui le prévoit expressément. Le registre *Solde des comptes* déjà mentionné indique néanmoins que si des officiers ont bien reçu officiellement une médaille en argent, de simples soldats, par exemple Giovanni Bovio et Giovanni Honnegger, tous deux «Engagé» (*Comune*), en ont aussi bénéficié. Le mystère demeure.

Les différentes fabrications de la médaille

Dans le *Registre*, ainsi que dans le *Solde des comptes*, il est indiqué que la médaille a aussi été distribuée *en or*, donc a priori non émaillée. Von Heyden la référence dans son ouvrage³² sous le numéro 726. Nous n'en connaissons pas d'exemplaire; rappelons que seules trente-trois auraient été attribuées si l'on tient aux mentions dans le *Registre*.

Quelques rares exemplaires de la médaille en or émaillé sont connus.

Le premier est celui du musée de la Légion d'honneur représenté page 46. La médaille, d'un diamètre de 39 mm, est en or, la croix émaillée rouge à l'avvers uniquement, la légende sur un fond émaillé bleu. Elle comporte une agrafe commémorative «C^{el} FIDARDO», en or également. La bélière est fixe. Le ruban (d'origine) a une largeur de 32 mm.

Le second exemplaire connu est celui de la vente Künker du 28 janvier 2021. Il semble provenir du même fournisseur que celui du musée de la Légion d'honneur. Dimensions et caractéristiques sont identiques. Seule différence, si l'on excepte le mode de fixation à l'uni-forme: l'agrafe commémorative «ANCONA».

Un autre modèle est répertorié, celui d'un tirailleur (volontaire du bataillon franco-belge), le capitaine Zénon de Résimont. Il est exposé au musée royal de l'Armée à Bruxelles. La fabrication est sensiblement différente par la taille du serpent, plus large, comme d'ailleurs la taille de la croix renversée, le dessin de la bélière, fixe aussi, l'absence de revers (de ce point de vue, ce modèle n'est pas réglementaire). La médaille comporte deux agrafes commémoratives, «ANCONA» et «C^{EL} FIDARDO». Zénon de Résimont figure bien sur le *Registre*. Il est un des derniers à avoir reçu la médaille d'or émaillée, avec le matricule 20526 (sur, rappelons-le un total de 20 530 toutes classes confondues), et le motif «Présent à Castelfidardo et Ancône», ce qui justifie les deux agrafes.

Ces deux modèles sont assez différents de celui représenté sur le dessin reproduit dans le supplément Wahlen de 1869 et présenté comme une «fabrication Lemaitre, rue Coquillière 40 à Paris». Les deux faces sont entièrement émaillées, la bélière a un dessin particulier, trois rainures sont présentes sur le pourtour extérieur.

32. HEYDEN (H. von), *Segni d'onore e distintivi del regno d'Italia e degli ex Stati italiani*, Arnaldo Forni Editore, 1910, n° 726.



Médaille en or émaillé, 39,4 mm, non poinçonnée, vente Künker du 28 janvier 2021, lot n° 939.



Médaille en or émaillé, non poinçonnée, du capitaine Zénon de Résimont, coll. musée royal de l'Armée à Bruxelles.

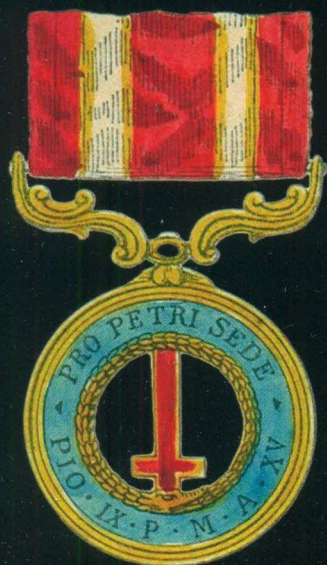


Illustration de la médaille Pro Petri Sede en or de fabrication « Lemaitre, 40 rue Coquillière à Paris », Wahlen, suppl. 1869.



Médaille en or émaillé, réduction, 24 mm, coll. musée de la Légion d'honneur, Paris.



Médaille Pro Petri Sede en or émaillé, reproduite chez A. Brambilla p. 343.



Médaille Pro Petri Sede en or émaillé reproduite dans l'agenda Beretta 1991 et par A. Brambilla p. B20.



Une belle réduction de médaille en or émaillé se trouve dans les collections du musée de la Légion d'honneur à Paris. Elle est émaillée des deux côtés, mesure 24 mm, a une boule comme bélière.

Enfin, Alessandro Brambilla a reproduit deux autres médailles dans la 2^e édition de son ouvrage³³. Le premier modèle est proche de celui de la vente Künker. La bélière est toutefois différente et la couleur des émaux plus foncée. Elle comporte une agrafe «PESARO». Le deuxième ressemble à celui du musée royal de l'Armée de Bruxelles, mais comporte au revers l'inscription gravée. La croix est rivetée, la bélière pivotante. Deux agrafes sont fixées sur le ruban, «ANCONA» et «S^T. ANGIOLO». Dans le *Registre*, une seule médaille en or émaillé est attribuée pour le motif suivant : «Faits de San Angelo et blessé lors de la défense d'Ancône». C'est celle de Pompeo Mazza, lieutenant au 1^{er} régiment de Ligne (n° 5906).



Hippolyte de Moncuit, sous-lieutenant au bataillon de tirailleurs pendant la campagne de 1860, portrait autour de 1873 ©gw.geneanet.org.

L'iconographie nous fait découvrir une autre fabrication. Comme on l'a vu, le sous-lieutenant Hippolyte de Moncuit, du bataillon de tirailleurs, grièvement blessé à Castelfidardo, a été le premier récompensé par la médaille Pro Petri Sede. Sur son célèbre portrait, il porte une médaille d'or dont le centre est émaillé blanc. Aucune autre information n'est disponible sur cette fabrication. Selon un message posté sur le F-I-M (Forum Insignes et Médailles) le 27 novembre 2013 par un important collectionneur sous le pseudonyme de *Cuss*, la médaille en or émaillé du major Théodore de Quatrebarbes (attribution n° 21) serait identique.

Les agrafes commémoratives

Officiellement, la médaille Pro Petri Sede ne comporte pas d'agrafe mentionnant les lieux au titre desquels le militaire est récompensé. Aucun texte n'a été trouvé, dans les archives, qui mentionne d'une façon ou d'une autre l'existence de ces agrafes. On ignore donc qui a pris l'initiative de les faire fabriquer et d'en autoriser le port sur la médaille.

Sur les médailles de la classe «en or émaillé», et en fonction des motifs présentés dans le *Registre*, pourraient exister en théorie les agrafes ANCÔNE, CASTELFIDARDO, ST. ANGIOLO, PESARO, PERUGIA, PONTE CORVO, ASCOLI, SPOLETO, CITTA DI CASTELLO, S. LEO, URBINO, VELLETRI. Il est probable que seules les agrafes correspondant

aux motifs les plus fréquents ont été fabriquées. Pour les médailles en maillechort ou en argent, une solution a été imaginée : fabriquer une agrafe vierge qu'on gravait ensuite du nom du lieu ayant entraîné l'attribution de la médaille. Ainsi, une médaille Pro Petri Sede en maillechort a été vendue sur eBay au cours de l'été 2022 avec la mention gravée «FANO». D'autres agrafes gravées sont connues.

33. BRAMBILLA (Alessandro), *op. cit.*, pp. 343, B 20.

Le ruban

Le ruban de la médaille Pro Petri Sede est souvent confondu avec celui de la médaille du Jubilé Sacerdotal de Pie X, parfois même avec celui de la médaille Pro Ecclesia et Pontifice.

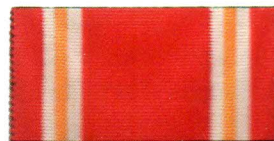
Le ruban d'origine a 32 mm de largeur ; il est en étamine. Le ruban de fabrication française est plus large (39 mm).



Ruban de la médaille
Pro Ecclesia et Pontifice.



Ruban de la médaille
Pro Petri Sede.



Ruban de la médaille du
Jubilé sacerdotal de Pie X.

Le brevet de la médaille Pro Petri Sede

Seul le brevet atteste de l'attribution de la médaille. Il s'agit d'une feuille double qui comporte sur le premier feuillet le bref du pape créant la médaille, en latin, et sur le second le brevet proprement dit.

Deux modèles de brevet sont connus. Tous sont datés (date imprimée) du 8 décembre 1860, date de l'ordre du jour du général de La Moricière qu'on a évoqué précédemment.

Le premier est de la plus grande rareté. Il a été attribué aux tout premiers bénéficiaires de la médaille. Le texte suivant est imprimé :

« La Sainteté de Notre Seigneur le Pape Pie IX a daigné décerner à
(suivent le grade et le nom du bénéficiaire) la Médaille Pro Petri Sede dont il est question
dans le Bref ci-joint, expressément instituée pour récompenser la fidélité et la vaillance de
ses troupes lors des événements décisifs, puisqu'il s'est trouvé
(suit le motif d'attribution de la médaille)

Le Pro-Ministre des Armes a le plaisir d'adjoindre à ladite médaille

Conformément à l'ordre du jour du 8 décembre et en plus de cette distinction le bénéfice
d'une année de service effective pour les effets du départ en retraite (*giubilazione*).

Rome le 8 décembre 1860

Le pro-ministre des Armes »

Ainsi, le brevet représenté p. 75 est attribué au « Guide Lebel » pour le motif « Présent aux événements de Castelfidardo ». Il comporte la signature manuscrite du pro-ministre, Saverio de Mérode, et à gauche un tampon humide partiellement illisible avec la mention manuscrite « 102 ». Dans le *Registre*, le numéro d'attribution 102 correspond à « Lebel, appartenant au corps des guides, événements de Castelfidardo ».

Le second modèle de brevet est le plus courant (si on le trouve). Le cartouche est plus petit. La portion de phrase « dont il est question dans le Bref ci-joint, expressément instituée pour

récompenser la fidélité et la vaillance de ses troupes lors des événements décisifs, puisqu'il s'est trouvé» a été supprimée. En bas à droite, on lit «Enregistré sous le n°...». La mention «Le directeur du personnel» a été rajoutée sous la signature du pro-ministre. Enfin, deux mentions imprimées complètent le brevet, à gauche «Durant la campagne a appartenu à...», et à droite «Appartient aujourd'hui à...».

Le brevet du second modèle reproduit ici a été délivré au «Soldat Luigi Lamberti qui était en service actif dans la ville de Terracina du 17 septembre au 26 novembre 1860». Son brevet est enregistré sous le numéro 15829. Il faisait partie durant la campagne du «bataillon auxiliaire de réserve» et y était toujours à la date d'établissement du brevet.

À notre connaissance, aucun brevet ne mentionne la classe dans laquelle la médaille Pro Petri Sede est attribuée. Et il n'existe pas de modèle spécifique pour les titulaires de la médaille de la classe «en or émaillé».

Ainsi, le brevet du second modèle représenté page de droite, portant le numéro 9891, est celui du «Gendarme à pied Francesco Tosi», qui a reçu la médaille en or émaillé. Il appartenait durant la campagne au «Corps de gendarmerie de la Légion des Marches» et fait partie à la date d'établissement du brevet de la «7^e compagnie de la Légion mobile». Le brevet est toujours signé à la main par le pro-ministre des Armes. Le colonel Giacomo Mazzelà, directeur du personnel, a aussi apposé sa signature. Curieusement, les faits pour lesquels il a reçu la médaille d'or ne sont pas rapportés. Dans le *Registre*, il est écrit : «Présent lors des faits d'Urbino où il a été blessé».

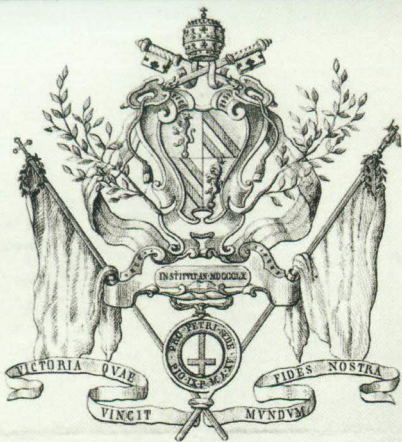


La médaille Pro Petri Sede occupe une place à part dans les médailles du Saint-Siège. Commémorant la participation des troupes pontificales à l'ensemble de la campagne de 1860, elle a été largement attribuée dans la classe «en bronze argenté». Mais dans la classe «en or émaillé», elle est de la plus grande rareté. Les recherches menées ont permis aux titulaires de ressurgir à la lumière.

La mémoire collective continuera de la relier à la bataille de Castelfidardo au cours de laquelle des unités composées essentiellement d'effectifs étrangers ont fait preuve d'une exceptionnelle bravoure face à un ennemi trop supérieur en nombre. ■

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie pour leur aide Anne de Chefdebien, Tom Dutheil, Michel Prati, le Dr Johan Ickx, Raniero Salvaggi, Luca Nicastro et le personnel des Archivio di Stato di Roma, Jill et Kriss.



La Santità di Nostro Signore

PIO PAPA IX

Si è degnata conferire alla Guida
Lebel

la Medaglia Pro Petri Sede di cui nell'annuo Breve espresse-
mente è stata per premiare la fedeltà ed il valore delle sue Trup-
pe nei diversi avvenimenti essendosi il medesimo tenente presente
ai fatti di Castelfidardo.

Il R. Ministro delle Armi ha il piacere di accompagnare
al medesimo la detta Medaglia.

Ed avendo dell'ordine del giorno degli 8 Decembri è venuto a tale dispo-
sizione il beneficio di un anno di servizio utile per la qualificazione.

Roma li 5 Decembre 1860

Il R. Ministro delle Armi

Luigi S. Maresca

Brevet d'attribution de la médaille Pro Petri Sede n° 102
au guide Lebel, premier modèle © Cyrille Cardona.



Brevet d'attribution de la médaille Pro Petri Sede n° 15829
au soldat Luigi Lamberti, second modèle, Archivio di Stato di
Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1500.

probarunt catholici milites, quid in hominum animis vera fides
ac religio possit; commisso namque certamine sic animose ac for-
liter dimicant, ut cruentam plane reliquerint hosti victoriam,
et potius obruti multitudine dicendi sint, quam virtute, et pu-
gnandi gloria superati. Quod quidem illustre facinus, ut ad om-
nem posteritatem propagetur aereum numisma argento obdu-
ctum eudi mandavimus, quod in adversa parte in memoriam
Martyrii Apostolorum principis Crucem inversam praeferat, circa
quam sinuatus in orbem serpens expressus sit tamquam symbo-
lum aeternitatis una cum inscriptione = Pro Petri Sede Pio IX
Pont. Maz. Anno XV. = in adversa autem parte inscripta haec
verba exhibeat = Victoria quae vincit mundum fides nostra. =
Iamvero Nostris ut militibus probatae fidelitatis praemium tribua-
mus eisdem concedimus, ut memoratum numisma aereum argento
obductum sinistro pectoris latere gestare queant, quod taenia se-
rica coloribus albo, flavo, rubroque distincta appensum sit. Qui
vero eosdem inter milites in tuendis Sanctae Sedis juribus sin-
gulari virtute praestiterint facultatem ipsis impertimur, ut ejus-
dem formae numisma auro tamen affabre eum, et incausto
variatur sinistro item pectoris latere, ac taenia serica eisdem dis-
tincta coloribus appensum deferre possint. Nunc vero ad illorum
omnium virtutem solenni praeconio honestandam, qui Nostrum
et Romanae Ecclesiae civilem principatum ab injusta aggressionem
armis tutati sunt, eorumque praesertim, qui strenue pugnantes
gloriosa morte occubuerunt, praeclare ipsos de Apostolica Sede
deque Ecclesia Catholica, praeclare de societate hominum uni-
versa, quae sine juris fideique observantia stare nequit, palam
edidimus meruisse; in quo quidem verus honor, vera et pro-
pria certandi laus immortalitate digna continetur. Datum Romae
apud Sanctum Petrum sub Anno Piscatoris die XII. Novembris
MDCCCLX. Pontificatus Nostri Anno Decimoquinto.

G. CARD. DE GENGA



La Santità di Nostro Signore
Si è degnata concedere la Medaglia Pro Petri Sede al
Gendarme a piedi Tosi Francesco

Il R. Ministro delle Armi ha il piacere di accompagnare al medesimo la
della Medaglia. A tenore dell'Ordine del giorno di oggi è venuto a tale dispo-
sizione il beneficio di un anno di servizio utile per la qualificazione.

Roma li 8 Decembre 1860.

Registrato al n° 9891

Il R. Ministro

Luigi S. Maresca

Il Capitano
di Forlino

Il Capitano
di Forlino

Il Capitano
di Forlino

Brevet d'attribution de la médaille Pro Petri Sede n° 9891 au gendarme à pied Francesco Tosi, second modèle,
Archivio di Stato di Roma, Ministero delle Armi, Affari Speciali, carton n° 1500.